

2016_CT2_190

OBJET : Développement économique et emploi - Interventions économiques - Attribution de subventions au titre de la stratégie numérique et de la French Tech

Le 12 octobre 2016, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire au gymnase Guy Drut à Bouc-Bel-Air, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 6 octobre 2016, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy – AMAROUCHE Annie – BACHI Abbassia – BALDO Edouard – BARRET Guy – BORELLI Christian – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BOUVET Jean-Pierre – BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – CALAFAT Roxane – CANAL Jean-Louis – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DEVESA Brigitte – DI CARO Sylvaine – FABRE-AUBRESPY Hervé – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GARELLA Jean-Brice – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GROSSI Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – HOUËIX Roger – LAFON Henri – LHEN Hélène – MALLIÉ Richard – MANCÉL Joël – MARTIN Régis – MENFI Jeannot – MERCIER Arnaud – MERGER Reine – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – NERINI Nathalie – PAOLI Stéphane – PELLENC Roger – PERRIN Jean-Marc – POLITANO Jean-Jacques – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – SALOMON Monique – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SUSINI Jules – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TERME Françoise – TRAINAR Nadia – YDE Marcel

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à RENAUDIN Michel – AMIEL Michel donne pouvoir à BUCCI Dominique – ARDHUIN Philippe donne pouvoir à MALLIÉ Richard – AUGÉY Dominique donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – BENKACI Moussa donne pouvoir à BACHI Abbassia – BONTHOUX Odile donne pouvoir à BOUDON Jacques – CIOT Jean-David donne pouvoir à CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – de BUSSCHERE Charlotte donne pouvoir à BALDO Edouard – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – JOUVE Mireille donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – LAGIER Robert donne pouvoir à CESARI Martine – LENFANT Gaëlle donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre – MALAUZAT Irène donne pouvoir à de SAINTDO Philippe – MEÏ Roger donne pouvoir à MENFI Jeannot – MICHEL Marie-Claude donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – PIZOT Roger donne pouvoir à ALBERT Guy – PRIMO Yveline donne pouvoir à NERINI Nathalie – ROLANDO Christian donne pouvoir à BOUVET Jean-Pierre – SERRUS Jean-Pierre donne pouvoir à CHARRIN Philippe – SLISSA Monique donne pouvoir à CALAFAT Roxane

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : AMEN Mireille – BURLE Christian – CHAZEAU Maurice – FERAUD Jean-Claude – FILIPPI Claude – GALLESE Alexandre – LEGIER Michel – PEREZ Fabien – PROVITINA-JABET Valérie – ROUVIER Catherine – ZERKANI-RAYNAL Karima

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Monsieur Roger PELLENC donne lecture du rapport ci-joint.

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Développement économique et emploi / Interventions économiques

■ Séance du 12 octobre 2016

05_2_09

■ Attribution de subventions au titre de la stratégie numérique et de la French Tech

Madame le Président soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Le numérique est reconnu comme un des principaux leviers de compétitivité et d'attractivité des territoires. Les technologies digitales bouleversent le quotidien des citoyens et font désormais partie prenante des usages de tous. Le Pays d'Aix a inscrit l'essor du numérique dans sa stratégie globale de progrès économique et social.

Par délibération n°2013_B538 du 5 décembre 2013, le Bureau communautaire du Pays d'Aix approuvait les principes de la stratégie numérique du Pays d'Aix. Ainsi, il s'agit :

- d'une part, d'offrir à l'ensemble des acteurs et innovateurs du territoire, les outils et les conditions de l'émergence de leurs innovations ;
- et d'autre part, de soutenir le développement de projets numériques innovants au bénéfice des entrepreneurs et des citoyens.

Ces actions entrent pleinement en cohérence avec les projets de pôles et campus numériques qui se dessinent à l'échelle du Pays d'Aix et de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence. Ces derniers seront les catalyseurs de projets économiques, technologiques et culturels basés sur le numérique.

Le territoire d'Aix-Marseille avec une économie numérique forte de 42 000 emplois et de 7 000 entreprises générant un chiffre d'affaires de 8 milliards d'Euros, constitue un écosystème de rayonnement mondial. Territoire créatif, Aix-Marseille est présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur du numérique.

Le 23 septembre 2014, la Ville de Marseille, la Ville d'Aix-en-Provence, la Communauté du Pays d'Aix, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole présentaient leur candidature commune à l'appel à projets national French Tech.

Cette candidature illustre une démarche collaborative exemplaire. Le 12 novembre 2014 le Secrétaire d'État au Numérique, a décerné le label French Tech au territoire d'Aix-Marseille. Initialement attribuée pour une période expérimentale, cette labellisation a été reconduite le 25 juillet 2016.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20161012-2016_CT2_190-
DE
Date de télétransmission : 21/10/2016
Date de réception préfecture : 21/10/2016

Le soutien au développement de projets numériques au bénéfice des associations, des entrepreneurs et des citoyens fait partie de la stratégie numérique adoptée par le Pays d'Aix et participe à la dynamique French Tech dans laquelle le Territoire et la Métropole se sont engagés.

Dans la continuité des actions conduites en 2015 et 2016, le Territoire du Pays d'Aix propose de soutenir trois associations qui mènent, à l'échelle du Pays d'Aix et de la Métropole, des actions pertinentes, en cohérence d'une part avec les principaux axes de la stratégie numérique du Pays d'Aix et d'autre part avec les projets inscrits dans le cadre de la French Tech Aix-Marseille.

1- L'Incubateur au féminin Provence (Provence Pionnières) propose dans le cadre des French Tech Weeks 2016, la mise en œuvre d'un « startup lab » afin d'accélérer, à l'échelle du territoire, des projets en faveur de l'entrepreneuriat féminin. Cette action s'ancre autour des trois piliers suivants : faire émerger des projets innovants en faveur de la mixité entrepreneuriale, renforcer le leadership femme-homme à l'ère du numérique et féminiser l'économie numérique locale. Au programme du « startup lab », l'organisation d'une conférence plénière afin de sensibiliser les participants (une centaine) à l'internationalisation et la mise en œuvre de séances de mentorat collectif.

2- L'association ECTI implantée à la fois sur Paris et sur Aix-en-Provence souhaite inscrire son action dans le cadre des activités du « Carrefour de l'innovation » porté par Pays d'Aix Développement. L'action portée par ECTI vise à soutenir une dizaine de porteurs de projets autour de la thématique suivante : « faire décoller son projet : une vision partagée sur les défis à relever ». Cette action sera organisée sur la base de deux sessions d'accompagnement avec une table ronde et 5 ateliers thématiques et de coaching.

3- L'association Medinsoft, en tant qu'animateur de la French Tech Aix-Marseille co-organise un événement autour du e-commerce, regroupant un grand nombre d'acteurs du numérique. Organisée en 2015 sur Marseille, cette seconde conférence est accueillie en 2016 au Grand Théâtre de Provence à Aix-en-Provence. Elle recevra 30 intervenants internationaux à l'occasion de 5 conférences plénières et de 25 ateliers et plus de 80 exposants.

Les demandes de subventions sont répertoriées dans les tableaux ci-dessous :

N° GU	Association	Titre de l'action	Budget global de l'action	Subvention sollicitée	Subvention Proposée	Taux de Couverture de la subvention	Convention d'objectifs Oui/non
2016-685	L'Incubateur au féminin Provence (Provence Pionnières)	Startup Lab Digital	25 500 €	15 000 €	10 000 €	39,00%	NON
2016-951	ECTI	Cycle de conférences et de coaching pour les porteurs de projet du Carrefour de l'innovation	6 250 €	5 000 €	5 000 €	80,00 %	NON
2016-935	MEDINSOFT	Soutien à la manifestation Shake	22 000 €	5 000 €	5 000 €	22,70 %	NON
TOTAL					20 000 €		

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n° 2010_A099 du Conseil communautaire de la CPA du 24 juin 2010 définissant de nouveaux critères d'attribution de subvention aux partenaires économiques ;
- La délibération n° HN-088-219/16/CM du Conseil de la Métropole du 28 avril 2016 portant délégation du Conseil de la Métropole au Conseil du Territoire du Pays d'Aix ;
- La délibération FAG 002-542/16 CM du 30 juin 2016 du Conseil de la Métropole portant sur les modalités de décision d'octroi de subventions aux associations par les Conseils de Territoire ;
- L'avis de la Commission Développement économique, Emploi et Agriculture du 22 septembre 2016 ;

Où le rapport ci-dessus,

Délibère

Article 1 :

Sont attribuées les subventions détaillées ci-dessus pour un montant global de 20 000 euros.

Article 2 :

Madame le Président du Conseil de Territoire ou son représentant est autorisée à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

La dépense en résultant sera imputée sur la ligne 3A/61/6574 qui présente les disponibilités nécessaires.

ANNEXES

DOSSIER N° 2016-685	CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX	COMMISSION ECONOMIE	
TIERS N° 123 576	13 octobre 2016	22 septembre 2016	
L'Incubateur au féminin – Provence Pionnières			
PRÉSIDENT	France SELVIDES		
SIÈGE	AIX-EN-PROVENCE		
OBJET STATUTAIRE	Créée en mars 2011, Provence Pionnières a pour objectif de favoriser l'émergence de projets et d'entreprises portés par des femmes. Provence Pionnières appartient au réseau des Pionnières qui compte aujourd'hui près de 20 incubateurs dans le monde.		
OBJET DE LA DEMANDE	Provence Pionnières souhaite se positionner sur le territoire comme un outil d'accompagnement de projets d'entreprises innovantes portés par des femmes. Provence Pionnière vise l'appropriation par les femmes des opportunités liées à l'économie numérique et à la multiplication des usages digitaux. En 2016, son programme d'actions en vue de cet accompagnement s'axe autour de séances de sensibilisation, de formation et de coaching dédiées aux créatrices ou startupeuses. Dans un premier temps et dans le cadre du programme des French Tech Weeks 20126, qui est piloté par Aix-Marseille French Tech, Provence Pionnière organisera un événement rassemblant une centaine de personnes Cet événement, le « Startup Lab Digital » a pour vocation de : - développer l'entrepreneuriat féminin dans le secteur du numérique ; - développer la mixité des métiers dans une filière porteuse qui connaît un fort taux de création d'emplois mais n'emploie que 28 % de femmes ; - promouvoir et rendre visible les parcours des startupeuses afin d'aider d'autres femmes à se lancer ; - accélérer le développement et le financement des startups numériques portées par des femmes. Concrètement, au programme du « Startup Lab », l'organisation d'une conférence plénière afin de sensibiliser les participants (une centaine) à l'internationalisation et la mise en œuvre de séances de mentorat collectif.		
AUTRES PARTENAIRES	NEANT		
DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION	25 500€	MONTANT DEMANDÉ POUR 2016	15 000 €
SUBVENTION PROPOSEE 2016	10 000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2016	39 %
SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2015	0 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015	0 %

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20161012-2016_CT2_190-
DE
Date de télétransmission : 21/10/2016
Date de réception préfecture : 21/10/2016

DOSSIER N° 2016-951	CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX	COMMISSION ECONOMIE	
TIERS N° 124 070	13 octobre 2016	22 septembre 2016	
ECTI			
PRÉSIDENT	Monsieur Bernard COTTRANT		
SIÈGE	PARIS (et antenne Locale à Aix-en-Provence)		
OBJET STATUTAIRE	Créé en 1974, l'association ECTI a pour vocation : - de participer à l'expansion économique et sociale par l'aide et le conseil aux entreprises, administrations, collectivités, associations.... ; - de promouvoir et maintenir l'emploi (aide à la réinsertion, tutorat, création et transmission d'entreprises...) - d'accompagner les pays émergents par des actes de coopération scientifique, technique, culturelle ou humanitaires en s'efforçant d'y développer des possibilités d'échanges et de promotion des entreprises françaises.		
OBJET DE LA DEMANDE	En 2016, l'action d'ECTI souhaite s'inscrire dans le cadre de l'ouverture du « Carrefour de l'innovation » porté par Pays d'Aix Développement. L'action portée par ECTI vise à soutenir une dizaine de porteurs de projets autour de la thématique suivante : « faire décoller son projet : une vision partagée sur les défis à relever ». Cette action sera organisée sur la base de deux sessions d'accompagnement avec une table ronde et 5 ateliers thématiques et de coaching.		
AUTRES PARTENAIRES	NEANT		
DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION	6 250€	SUBVENTION DEMANDÉE POUR 2016	5 000 €
SUBVENTION 2016 PROPOSÉE	5 000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2016	80 %
SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2015	0 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015	0 %

DOSSIER N° 2016-935	CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX	COMMISSION ECONOMIE	
TIERS N° 121195	13 octobre 2016	22 septembre 2016	
MEDINSOFT			
PRÉSIDENT	Monsieur André JEANNEROT		
SIÈGE	Marseille		
OBJET STATUTAIRE	Créée en 2004, l'association MEDINSOFT, membre du PRIDES Economie Numérique, est le réseau méditerranéen de fédération et de promotion de l'économie numérique. Agissant plus particulièrement sur le territoire d'Aix-Marseille, elle propose à ses adhérents un ensemble d'actions (rencontres, salons, communications, formations, recrutement...) visant à améliorer leur compétitivité et doper leur croissance.		
OBJET DE LA DEMANDE	L'association Medinsoft, en tant qu 'animateur de la French Tech Aix-Marseille co-organise un événement autour du e-commerce, regroupant un grand nombre d'acteurs du numérique. Organisée en 2015 sur Marseille, cette seconde conférence est accueillie en 2016 au Grand Théâtre de Provence à Aix-en-Provence. Elle accueillera 30 intervenants internationaux, 5 conférences plénières, 25 ateliers et plus de 80 exposants.		
AUTRES PARTENAIRES	VILLE D'AIX-EN-PROVENCE : 5 000 € (SUBVENTION VOTÉE AU CM DU 20/06/2016)		
DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION	22 000 €	SUBVENTION DEMANDÉE POUR 2016 AU TITRE DE L'ACTION	5 000 €
SUBVENTION 2016 PROPOSÉE POUR L'ACTION	5 000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2016 ACCORDEE AU TITRE DE L'ACTION	22,70 %
SUBVENTION ATTRIBUÉE AU TITRE DE L'ACTION EN 2015	0 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015 AU TITRE DE L'ACTION	0 %
SUBVENTION ATTRIBUÉE PAR LA METROPOLE EN 2016 A L'ASSOCIATION AU TITRE DE LA FRENCH TECH AIX-MARSEILLE	150 000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015 AU TITRE DE LA FRENCH TECH AIX-MARSEILLE	36,23 %

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2016

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	16 Mai 2016		
Lieu(x) de réalisation	Grand Théâtre de Provence à Aix		
Contenus et objectifs de l'action	conférence sur le e-commerce		
Public(s) ciblé(s)	chefs d'entreprises, collectivités		
Nombre de participants / exposants	60		
Nombre de spectateurs / visiteurs	1200		
Durée de l'action	3 jours		
Entrées payantes	oui ☐	non ☒	(montant de l'entrée €)
Inscriptions payantes	oui ☐	non ☒	(montant de l'inscription €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2016

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

EXPENSES - REVENUS

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services	22000	Autres produits	12000
Matières et fournitures		Cotisations	
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances		Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	Ville d'Aix 5000
Honoraires		Communauté du Pays d'Aix	5000
Publicité		Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions			
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aides (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	22000	TOTAL PRODUITS :	22000

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		Total des contributions volontaires	

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 5000 € représente 22 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits, x 100)

Fait à... Marseille
Le 11.07.2016

MedInSoft
Cachet de l'Association :
réseau méditerranéen des créateurs de
logiciels - Association N° 0133101438
N° Siret : 500 255 021 00015
45 rue Joliot CURIE
Hôtel Technologique - BP 100
13382 MARSEILLE Cedex 13
www.medinsoft.com

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20161012-2016_CT29190-
DE
Date de télétransmission : 21/10/2016
Date de réception préfecture : 21/10/2016

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2016
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
 Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	1 ^{er} Septembre 2016
Lieu(x) de réalisation	Aix-en-Provence et sa région
Contenus et objectifs de l'action	Aide aux entrepreneurs et créateurs
Public(s) ciblé(s)	Créateurs et dirigeants d'entreprise
Nombre de participants / exposants	8
Nombre de spectateurs / visiteurs	Entre 10 et 20
Durée de l'action	4 mois
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2016
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES (Ne pas indiquer les centimes d'euro)

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	230	Cotisations	600
Services extérieurs		Subventions demandées :	650
Locations	850	Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances	50	Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
Honoraires		Communauté du Pays d'Aix	5000
Publicité		Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	2750	Fonds Européens	
Charges de personnel		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Salaires bruts	450	Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux	1920		
TOTAL CHARGES :	6250	TOTAL PRODUITS :	6250

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 5.000...€ représente 80 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix-en-Provence
 Le 28/07/2016

Cachet de l'Association :

F2013

Direction Départementale
 des Territoires et de l'Équipement

Accusé de réception en préfecture
 013-200054897-20161012-2016_CT2_190-
 DE
 Date de télétransmission : 21/10/2016
 Date de réception préfecture : 21/10/2016

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2016

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	6 octobre 2016
Lieu(x) de réalisation	Aix en Provence
Contenus et objectifs de l'action	Ateliers talents féminins de l'économie numérique
Public(s) ciblé(s)	Femmes entrepreneurs
Nombre de participants / exposants	15
Nombre de spectateurs / visiteurs	100
Durée de l'action	6h+
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2016

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES

Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services Conférenciers	1150	Autres produits	
Matières et fournitures	3000	Cotisations	
Services extérieurs	1150	Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler) DRDPE	1000
Entretien	100	Région (s) en cours	2000
Assurances	200	Département (s) en cours	1000
Autres Services extérieurs		Communes (s) Metrop Eco	5000
Honoraires Conception & conduite projet	12900	Communauté du Pays d'Aix Numérique	10000
Publicité	1500	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	1000		
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts	2000	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel	1500	Autres recettes attendues (à détailler) Sponsors dont CDC	6500
Autres frais généraux	1000		
TOTAL CHARGES :	25500	TOTAL PRODUITS :	25500

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires
4000	15000
15000	4000
19000	19000

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 10.000 € représente 39 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix en P.....

Cachet de l'Association :

Le 20.../...7.../2016

Signature

Provence Alpes Côte d'Azur
Accuse de réception en préfecture
013-200054807-20161012-2016_CT2_190-
DE
Date de télétransmission : 21/10/2016
Date de réception en préfecture : 21/10/2016

OBJET : Développement économique et emploi - Interventions économiques - Attribution de subventions au titre de la stratégie numérique et de la French Tech

Vote sur le rapport

Inscrits	91
Votants	80
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	80
Majorité absolue	41
Pour	80
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents
Maryse JOISSAINS MASINI



Signé, le **19 OCT. 2016**

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20161012-2016_CT2_190-
DE
Date de télétransmission : 21/10/2016
Date de réception préfecture : 21/10/2016